Yvan Pierrehumbert
DOMOTIQUE
AUTOMATION
TELEPHONIE
VIDEOPHONIE
PARLOPHONIE
ASSISTANCE TECH
INSTAL /REPAR
ELECTROMENAGER
ENR
032601

ETS. YVAN PIERREHUMBERT

Conception Réalisation de tous Systèmes Electriques.

RUE LUTHER, 42 - 1000 BRUXELLES.

JOANA DA CRUS Mme
Av. Francois Folie 30
1180 - Bruxelles
Belgique

Bruxelles, le 17/03/06.

Chère Cliente,

Voici en annexe différentes pièces en souffrance, soit:

l'original du PV. de BTV
les 02 plans de l'installation
la clé de votre boîte aux lettres
le prospectus type des détecteurs de fumées

Vous devez savoir que certains travaux ont étés
réalisés sans aucunes contreparties et avec
grand plaisir soit les :

-déplacement du point d'applique du 1° WC
-Placement de l'applique du 1° WC (non fournie)
-fixation de 02 plafonniers existents (non fournis)
-forage / adaptation des fixations de 2 lustres (non fournis)
-placement de plaques de finitions blanches (gratuites
au lieu des plaques de couleur crème initialement prévues)
-montage / redémontage de la goulotte "Coditel" pt. chambre

Veuillez agréer, Chère Cliente, l'expression de nos salutations distinguées.

Yvan Pierrehumbert Rue Luther, 42 1000 Bruxelles Tél.: 02/735.21.26 Fax: 02/732.61.74
Mobilophone: 0475/98.21.26 E-Mail : pierrehumbert@busmail.net (relevé 1x / semaine)
N° Entreprise BE 0557.791.768 Enr. 03.26.01 RCB 584.574 Compte Fortis: 210.0214.614.05
EXTRAIT DE NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE: Les factures non réglées après 30 jours sont productives de L'intérêt légal. Pour toutes contestations, les Tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents. A défaut de paiement de la facture dans la huitaine d'une mise en demeure par lettre recommandée à la poste, elle sera majorée, de plein droit d'une indemnité de retard irréductible et forfaitaire égale à 15% de son montant avec un minimum de 70,00 €uros, indépendamment des éventuels intérêts et des frais de justice.

BUREAU TECHNIQUE VERBRUGGHEN

ASBL BTV Organisme Agréé

V. ref.: _____

N. ref.: _____ RAPPORT N° : 86/060209/02.

SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional : BxL.

DISTRIBUTEUR : Electrabel

Ref.: _____ Compteur n°. _____

Index : _____

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : rue François Folie N° 30 1180 BxL

PROPRIETAIRE : Mme Joanna Da Cruz.

Adresse : rue F. Folie N° 30 1180 BxL

DEMANDEUR : _____

Adresse : _____

INSTALLATEUR : Yvan Pierchumbert

Adresse : rue Luthery 2 1000 BxL.

TVA ou CI : résistant. 557.791.768.

Date du contrôle : 09/02/2006. Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant : (RGIE art. 270) (~~RGIE art. 271~~) (~~RGIE art. 276~~) (~~RPGT art.~~262) (~~R.T. art. 231~~) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : ~~Nouvelle~~ - Extension - Modification - ~~Temporaire~~ - ~~Renforcement~~ ; Type locaux : Appartement 2ième étage droit.

Début travaux : Fondations avant - ~~après~~ 1.10.81 - Installation électrique ~~avant~~ - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art. (86)

Raccordement : Tension 2x230 V Protection raccordement 63 A

Câble aliment, tableau. princ. : 2 x 10 mm² Inter.gén. : type Δ63A 0,3A

Type électrode de terre : ~~boucle~~ - ~~barres~~ - piquets - ~~conducteur horizontal~~ Schéma : (TT)

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term.: 11 ; RA : terre résistante Ohm; RI tot 20 MOhm

DESCRIPTION : Pas schémas.

Infractions constatées et/ou notes : Néant.

Note : Lampe murale petite salle de bain doit être IP x4
- Placer câble d'alimentation feu ouvert dans un blochet + interrupteur.

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :

le responsable du distributeur

nom :

signature :

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION :

(1.) L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 09/02/2031. (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

2. L'installation n'est pas conforme.

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée avant le : _____

L'AGENT VISITEUR : n° + nom + signature 86 T Jeanmart

Le directeur,

Form. 382B - 05/2004

Installateur: Yvan Pierrehumbert Rue Luther 42 1000 Bxl.

TVA BE 557 791 768 - TEL 02 735 21 26 - FAX 02 732 61 74

Schéma de principe du TGBT. 2° étage droit

Responsible chantier : Gregory Legrand

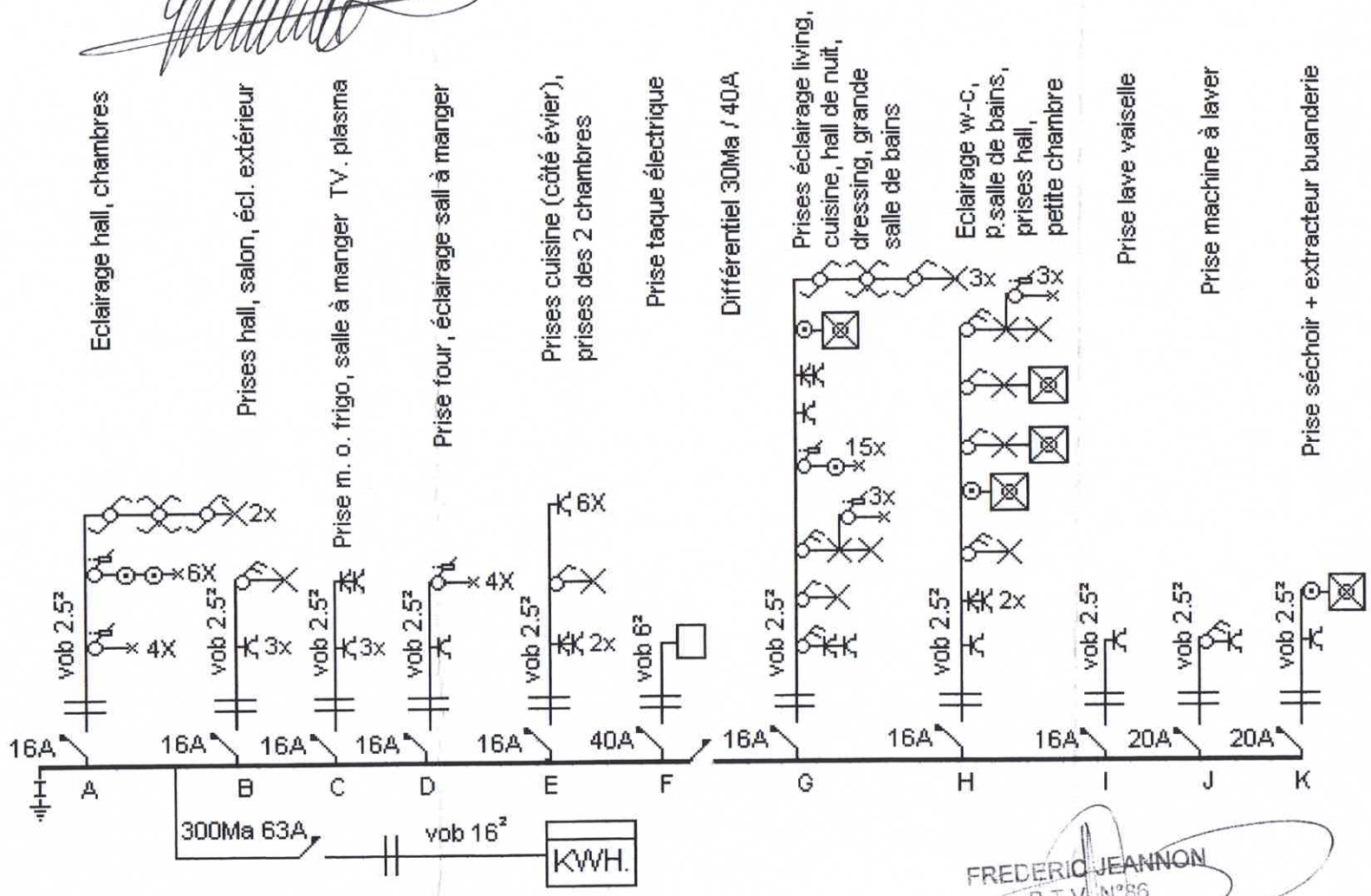

FREDERIC JEANNON
B.T.V. N°86

Propriétaire: Mme Joanna Da Crus

Rue Francois Folie 30 à 1180 Bruxelles

Installateur: Yvan Pierrehumbert Rue Luther 42 1000 Bxl.

TVA BE 557 791 768 - TEL 02 735 21 26 - FAX 02 732 61 74

Schéma de positions du 2° étage droit

Responsible chantier : Gregory Legrand

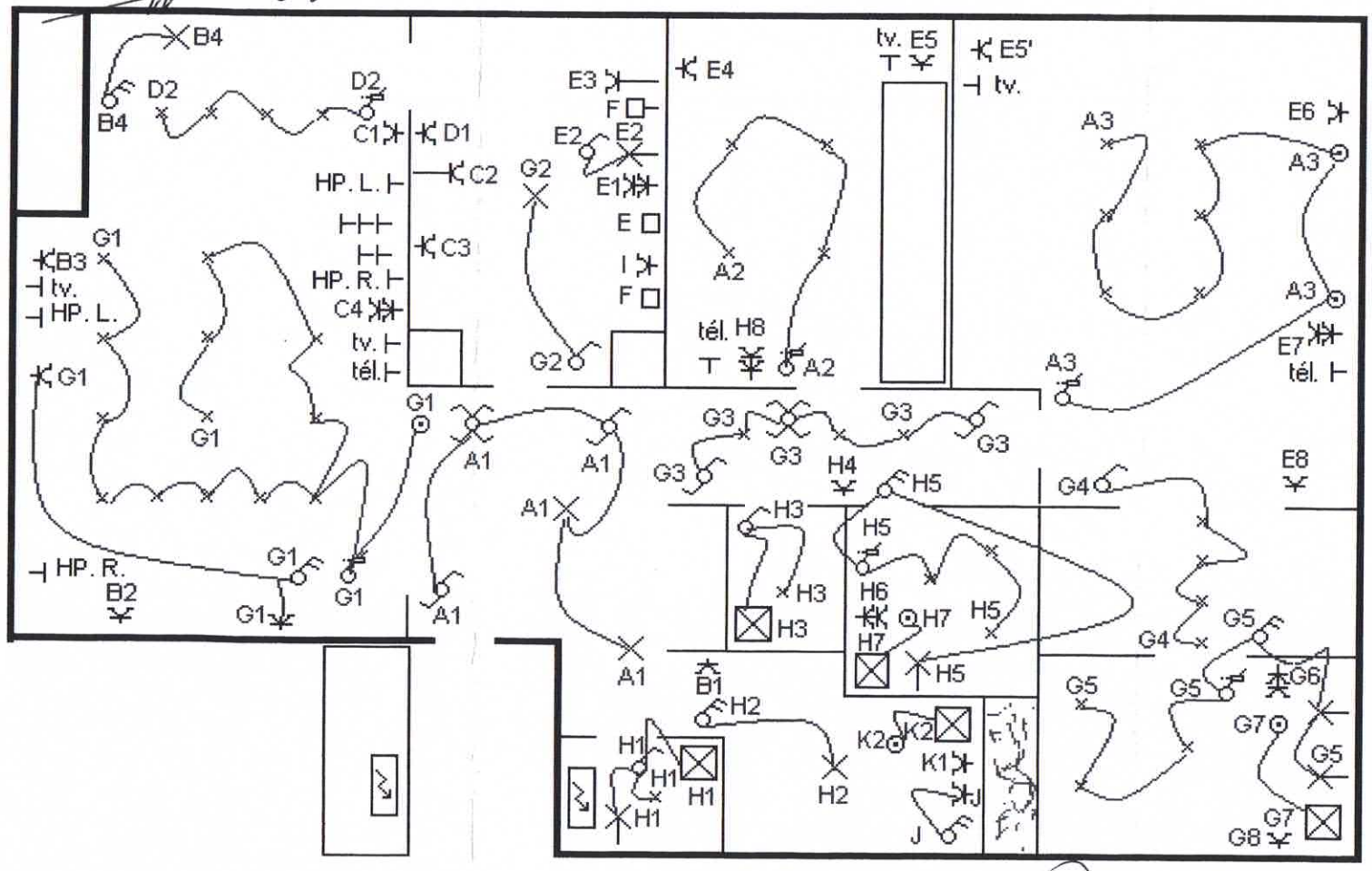

Propriétaire: Mme Joanna Da Crus

Rue Francois Folie 30 à 1180 Bruxelles

FREDERIC JEANNON
B.T.V. N°33